

Alençon. Dans les lycées et les collèges, les « pions » veulent être entendus

Les assistants d'éducation entament une semaine de grève du lundi 22 mars au 26 mars 2021. À Alençon (Orne), une quinzaine d'entre eux participe au mouvement.

« Nous sommes en première ligne avec les élèves, et notre statut est précaire », regrette Maggie, 40 ans, assistante d'éducation au sein du lycée polyvalent Maréchal Leclerc - Marguerite de Dumas. « Un assistant d'éducation peut exercer cette mission maximum six ans et nous sommes renouvelés à la fin de chaque année. » (©Orne Hebdo)

Dans la continuité du mouvement du 1er décembre 2020, des assistants d'éducation, plus familièrement appelés « pions », participent à une « semaine morte ». Un mouvement de grève national a commencé lundi 22 mars 2021 et doit se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine, vendredi 26 mars 2021.

Une quinzaine d'assistants d'éducation d'au moins trois établissements d'Alençon (Orne) y participent. « Nous sommes en première ligne avec les élèves, et notre statut est précaire », regrette Maggie, 40 ans, assistante d'éducation au sein du lycée polyvalent Maréchal Leclerc - Marguerite de Navarre. « Un assistant d'éducation peut exercer cette mission maximum six ans et nous sommes renouvelés à la fin de chaque année. »

[Au collège Racine d'Alençon, des acteurs sportifs évoquent "l'égalité filles garçons"](#)

Assistante d'éducation depuis quatre ans, la quadragénaire a déjà fait grève en décembre dernier. « Cette fois-ci, je ne pourrai pas faire grève », dit-elle. « C'est trop serré financièrement. »

Un assistant d'éducation à temps plein travaille 41 heures par semaine, payé au salaire minimum.

Un statut précaire

« Au collège Racine, nous sommes une équipe de huit assistants d'éducation, pas tous à temps plein », explique Gweltaz, 26 ans. Au-delà de la simple surveillance, les missions des assistants d'éducatrices sont nombreuses.

« Nous nous occupons de surveiller tous les mouvements d'élèves dans les couloirs et la cour ; nous les accueillons à l'entrée, nous faisons passer les élèves à la cantine et nous devons aussi surveiller les permanences quand les professeurs sont absents. »

Vanessa

Les assistants d'éducation doivent également relever les absences et les retards et appeler les parents d'élèves pour faire le suivi.

« On est en première ligne avec les élèves, on fait le relais avec la direction et les professeurs, mais on est reconnu par personne », déplore une autre assistante d'éducation qui a souhaité rester anonyme.

Des « gendarmes sanitaires »

À l'échelle nationale, la mobilisation a pu prendre forme « à cause ou grâce à l'épidémie de coronavirus », estime un assistant d'éducation d'Alençon. « En plus de l'ensemble des tâches que nous devons faire, nous sommes devenus des gendarmes sanitaires ».

[Lycée Alain à Alençon : des élèves vont aller à l'étranger pour un projet autour de l'inclusion scolaire](#)

« Avec le protocole sanitaire mis en place, nous sommes beaucoup plus sollicités par le passage de la cantine, lequel est plus long et pour faire respecter la désinfection des mains et le bon port du masque », décrit anonymement une assistante d'éducation gréviste qui travaille dans un collège.

« On passe notre journée à le répéter et on n'a plus le temps d'être proche des élèves et de les accompagner »

Une assistante d'éducation d'un collège

« Un travail de planqués »

« Et puis à l'extérieur, les élèves ne se défoulent plus comme avant, ils sont beaucoup plus tendus, nous devons intervenir plus souvent pour séparer des bagarres », renchérit une autre du même établissement.

« On est peu considéré parce que tout le monde pense que c'est un travail de planqués et parce qu'on ne bosse pas pendant les vacances scolaires », déplore une autre assistante dépitée. « Mais parfois, en plus des tâches habituelles, on va devoir s'occuper des bagarres, de la permanence et de l'infirmierie en cas de problème également. »

« On se sent épaulés par notre direction »

Pour l'ensemble des assistants d'éducation interrogés, ils ne mettent pas en cause leur direction d'établissement respective. « On se sent épaulés par notre direction, ils font avec les moyens du bord », s'accordent-ils tous à dire.

« Le problème réside dans l'absence de statut des assistants d'éducation et la précarité du poste, un problème qui doit être traité par le ministère de l'Éducation », estime l'un d'entre eux.

Au lycée Maréchal Leclerc, qui compte 19 assistants d'éducation en charge des journées de cours mais aussi de la surveillance des internats la nuit, « les conditions de travail sont bonnes », estime Julien, 26 ans, qui ne fera pas grève. « Cela est dû au fait que nous accueillons des élèves plus âgés, donc on est moins interventionnistes avec les élèves que nos collègues en collège. »

À l'échelle nationale, les assistants d'éducation souhaitent obtenir « un vrai statut avec une partie des effectifs titularisée, formée et une revalorisation salariale », conclut une des grévistes.